

Projets du 1e degré

PROJETS ÉCARTÉS À L'ISSUE DU DEGRÉ 1

- 04 Argemí Bufano Architectes / Paysagegestion SA
- 09 TRIBU Architecture SA / ECHO Atelier paysage et territoire Sàrl
- 10 Dreier Frenzel Sàrl / TERRITOIRES
- 16 CLR Architectes SA / MG associés sàrl architectes paysagiste

4 Argemí Bufano Architectes Paysagegestion SA

Architecte

Argemí Bufano Architectes

Genève, Suisse

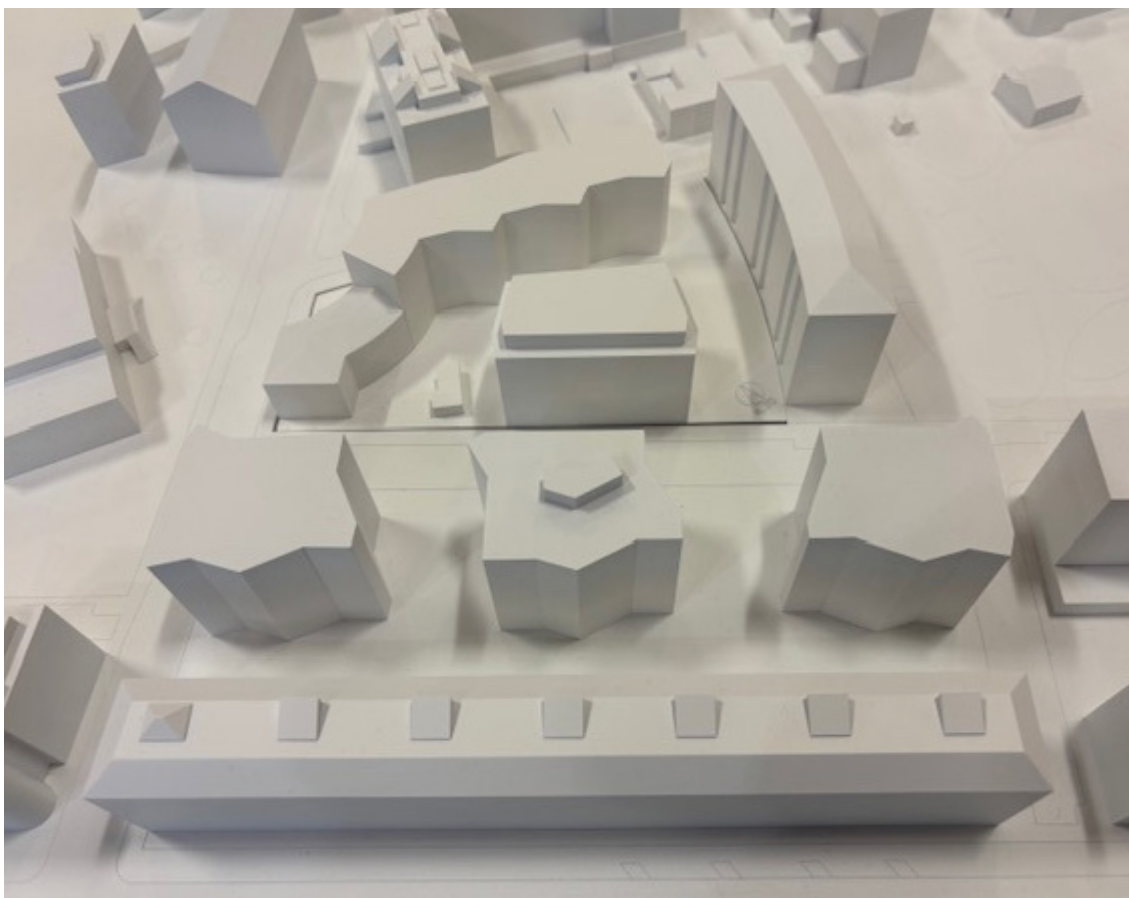
Federica Bufano, Enric Argemí Carnicer, Vincent Millet, Katerina Botsis, Guillaume Bourgeois

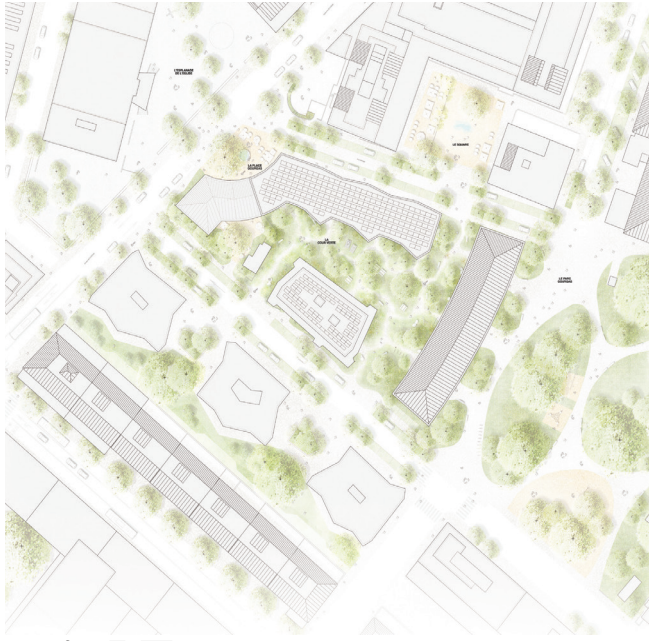
Architecte paysagiste

Paysagegestion

Lausanne, Suisse

Sibylle André, Elena Pozzoli





Plan situation type

Principes

Le nouveau guide des principes de l'identité sur rue, en accord le projet dans une continuité avec le passé historique de la rue. Le quartier de la Calévaux, marqué par la présence ancienne de l'industrie et de l'artisanat agricole, conserve aujourd'hui une structure bâtie d'une grande qualité qui témoigne de ce passé à l'identité affirmée. L'alignement sur rue, le plan de l'édifice, la présence de grandes ouvertures s'inscrivent dans une série de éléments architecturaux qui rappellent un vocabulaire propre au quartier historique de l'époque.

L'identité sur rue propose un autre plus lâché et articulé. Enquêtant la mémoire des interventions antérieures de la rue, le projet se réfère à son histoire, à son caractère, à son identité et à son caractère. La volumétrie descripte permet la création des vues dégagées à travers la cour et crée les liens directs, tandis que les accès aux logements renforcent la connexion avec le public de cet espace et en font une sorte de **social et partagé**, propice à une transition dans et autour de la rue et à l'usage. Ce caractère se reflète également dans l'usage respiratoire, grâce à de larges balcons depuis des niveaux alternés, qui jouent un double rôle entre espaces habités et filtres visuels de la rue, tout en conservant la mémoire de la rue traditionnelle et de son caractère architectural, en dialogue avec l'existant, à respecter par une façade active et ouverte.

Enfin, les circulations verticales, conçues comme des éléments forts et affirmés du projet, sont développées grâce à la qualité et la largeur de la rue, permettant une connexion visuelle avec le quartier.

Identité sur rue



Brunnen Wasserturm Rue Gourgas, Genève
Société générale d'armement de précision Rue des Bains, Genève

Les circulations comme lieux forts



Escalier tournant en bois
Mikrodenkmalhaus Pöhl & Regula, Zurich

Identité sur cour



Panoramas vers cour

Intimité et ouverture



Chapelbergstrasse, Berlin
Winkelmann, 1875 - Julius Sager Sager
Mémorial de CHL, Genève
Mémorial de CHL, Genève



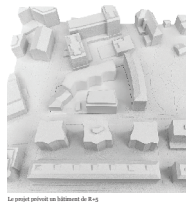
Vue extérieure depuis l'avenue Sainte-Clotilde



Vue extérieure depuis la cour



Elevation Cour 1/200



Le projet présenté au bâtiment de B-15



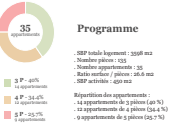
Elevation Rue Gourgas 1/200



Le potentiel d'intégration du projet est de deux entrées représentatives (B-15) dans la zone Ouest de l'édifice

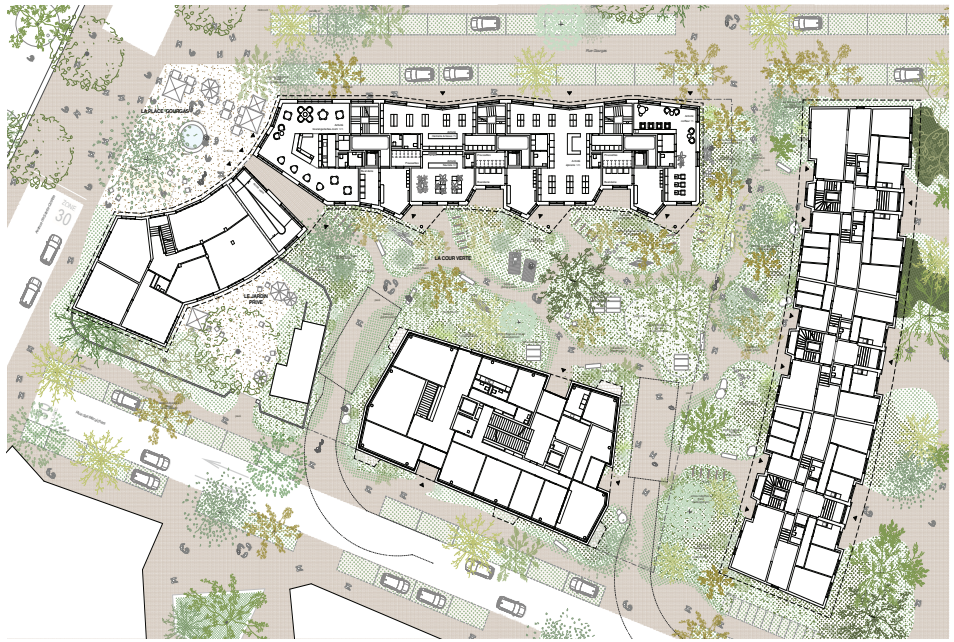
Opportunités et enjeux

1. Affiner la qualité des volumes
2. Intégrer les flux programmatiques
3. Multiplier les vues de la façade sud
4. Rationner l'échelle des volumes et diversifier les orientations



Le projet, qui s'inscrit à la structure du bâtiment existant, propose des programmes adaptés à la fois dans l'usage et l'orientation.

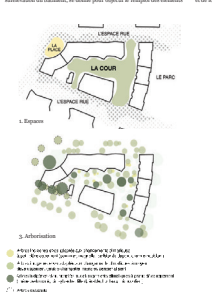
Si ce projet ne s'inscrit pas en tant que tel, il représente le meilleur scénario de réhabilitation de l'ensemble de l'opération HBM Camille Martin, en matière de qualité de la vie et de confort des habitants, en matière de confort et de qualité de la vie des habitants.



Évolution par rapport à la première audition

À la suite de la première audition, nous avons développé le projet autour des dimensions suivantes :

1. Relation avec l'ensemble HBM : La relation entre le projet et l'ensemble HBM est un enjeu majeur. Le projet doit être conçu en tant que partie intégrante de l'ensemble, et non comme un élément isolé. Cela implique de respecter les principes de l'urbanisme existant, tout en apportant des améliorations nécessaires. Les volumes doivent être conçus de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.
2. Permeabilité des espaces de la cour : La cour est un espace précieux et doit être traité avec soin. Elle doit être conçue de manière à être ouverte et accueillante, tout en permettant une circulation fluide des personnes et des véhicules. Les espaces doivent être conçus de manière à être ouverts et accueillants, tout en permettant une circulation fluide des personnes et des véhicules.
3. Suppression de l'attache : L'attache entre le bâtiment et la cour doit être supprimée pour permettre une meilleure intégration de l'espace public. Cela implique de réviser les plans de façades et de réorganiser les volumes de manière à créer une transition plus naturelle entre le bâtiment et la cour.
4. Matériau du bâtiment existant et surélévation : Le projet doit tenir compte de la structure existante et de la possibilité de surélever certaines parties du bâtiment. Cela implique de réaliser des études de faisabilité et de consulter les services compétents pour évaluer les possibilités de surélévation.



Paysage

Le projet doit être conçu en tenant compte de l'impact paysager. Les volumes doivent être conçus de manière à s'intégrer harmonieusement dans le paysage existant, tout en apportant des améliorations nécessaires. Les espaces extérieurs doivent être conçus de manière à être ouverts et accueillants, tout en permettant une circulation fluide des personnes et des véhicules.

Arborescences

Le projet doit intégrer les arborescences existantes et envisager de nouvelles plantations. Les arbres doivent être traités avec soin et leur présence doit être valorisée dans le projet.

de construction que le plus fort impact dans l'échelle d'un bâtiment, à savoir la structure portante. Cette approche vise à la fois à réduire le volume de déchets de chantier et à améliorer significativement la qualité de la construction. La structure portante existante sera conservée et renforcée, tandis que les volumes périphériques seront reconstruits en béton préfabriqué.

À l'issue de l'étude réalisée par Raphaël Bédou et l'architecte, il est constaté que la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles :

- la conservation de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;
- la construction de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;
- la construction de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;

Morphologie et façade

L'architecture de l'ensemble HBM est un enjeu majeur. Le projet doit être conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires. Les volumes doivent être conçus de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

Face à ces enjeux, nous avons développé le projet autour des dimensions suivantes :

- la conservation de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;
- la construction de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;
- la construction de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;

Conclusion, ces axes stratégiques permettent de répondre aux enjeux du projet et de garantir la qualité de la construction. Les volumes doivent être conçus de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

Notre structure sera ainsi réalisée en béton préfabriqué et sera conçue de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

de construction que le plus fort impact dans l'échelle d'un bâtiment, à savoir la structure portante. Cette approche vise à la fois à réduire le volume de déchets de chantier et à améliorer significativement la qualité de la construction. La structure portante existante sera conservée et renforcée, tandis que les volumes périphériques seront reconstruits en béton préfabriqué.

À l'issue de l'étude réalisée par Raphaël Bédou et l'architecte, il est constaté que la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles :

- la conservation de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;
- la construction de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;
- la construction de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;

Morphologie et façade

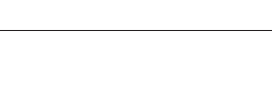
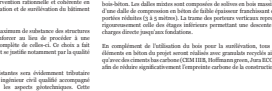
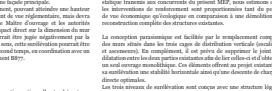
L'architecture de l'ensemble HBM est un enjeu majeur. Le projet doit être conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires. Les volumes doivent être conçus de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

Face à ces enjeux, nous avons développé le projet autour des dimensions suivantes :

- la conservation de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;
- la construction de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;
- la construction de la structure portante existante, renforcée par un renforcement pour répondre aux normes actuelles ;

Conclusion, ces axes stratégiques permettent de répondre aux enjeux du projet et de garantir la qualité de la construction. Les volumes doivent être conçus de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

Notre structure sera ainsi réalisée en béton préfabriqué et sera conçue de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.



Qualités spatiales des logements

1. Tous les appartements sont traversants ou d'angle

2. Les appartements sont organisés autour de plusieurs halls de distribution

3. Les espaces de jour sont orientés vers des façades et balcons

4. Les plans d'eau sont regroupés au centre de plan

5. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

6. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

7. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

8. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

9. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

10. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

11. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

12. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

13. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

14. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

15. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

16. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

17. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

18. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

19. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes

20. Les colonnes sont formelles et accueillent une grande variété de programmes



Art et LCI

Le projet prévoit une mise en œuvre de l'art et de la construction durable (LCD) à travers le bâtiment. Les volumes doivent être conçus de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

CISS (niveau 1) : le plan de la cour est conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

CISS (niveau 2) : le plan de la cour est conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

CISS (niveau 3) : le plan de la cour est conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

CISS (niveau 4) : le plan de la cour est conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

CISS (niveau 5) : le plan de la cour est conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

CISS (niveau 6) : le plan de la cour est conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

CISS (niveau 7) : le plan de la cour est conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

CISS (niveau 8) : le plan de la cour est conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

CISS (niveau 9) : le plan de la cour est conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

CISS (niveau 10) : le plan de la cour est conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en apportant des améliorations nécessaires.

Crépuscule - HBM Camille Martin - MEP Démolition reconstruction ensemble Gourgass Sainte-Clotilde

9 TRIBU Architecture SA
ECHO Atelier paysage et territoire Sàrl

Architecte

TRIBU

Lausanne, Suisse

Lya Blanc, Mathieu Hofer, Alvaro Varela, Esther Chatelain

Architecte paysagiste

Atelier Echo

Genève, Suisse

Arnaud Gil, Sarah Taibi, Annaëlle Centeno





Plan rez-de-chaussée - 1/200

- SPF (m²)
- activités socio-culturelles 150
- activités artisanales 0/0
- communes logeables 150

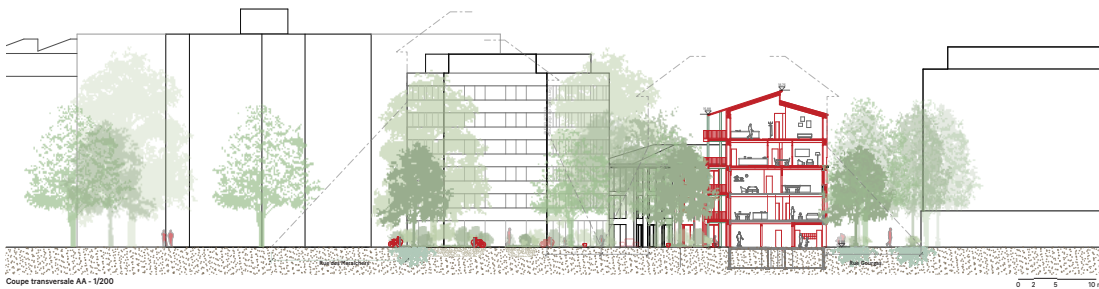


Principe typologique niveau 1 & 2 - 1/200

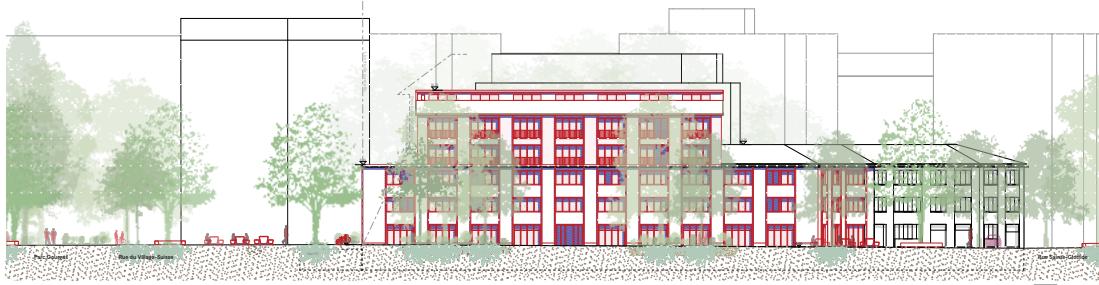
| existant | surélévation |
|-------------------------|--------------|
| SP 12 | 2 |
| SP 6 | 2 |
| SP 2 | 6 |
| nombre total log. | |
| SPF m ² 2800 | |



Principe typologique surélévation - 1/200



Coupe transversale AA - 1/200



Elevation nord - Rue Gourgas - 1/200

10 Dreier Frenzel Sàrl TERRITOIRES

Architecte

Dreier Frenzel Sàrl

Lausanne, Suisse

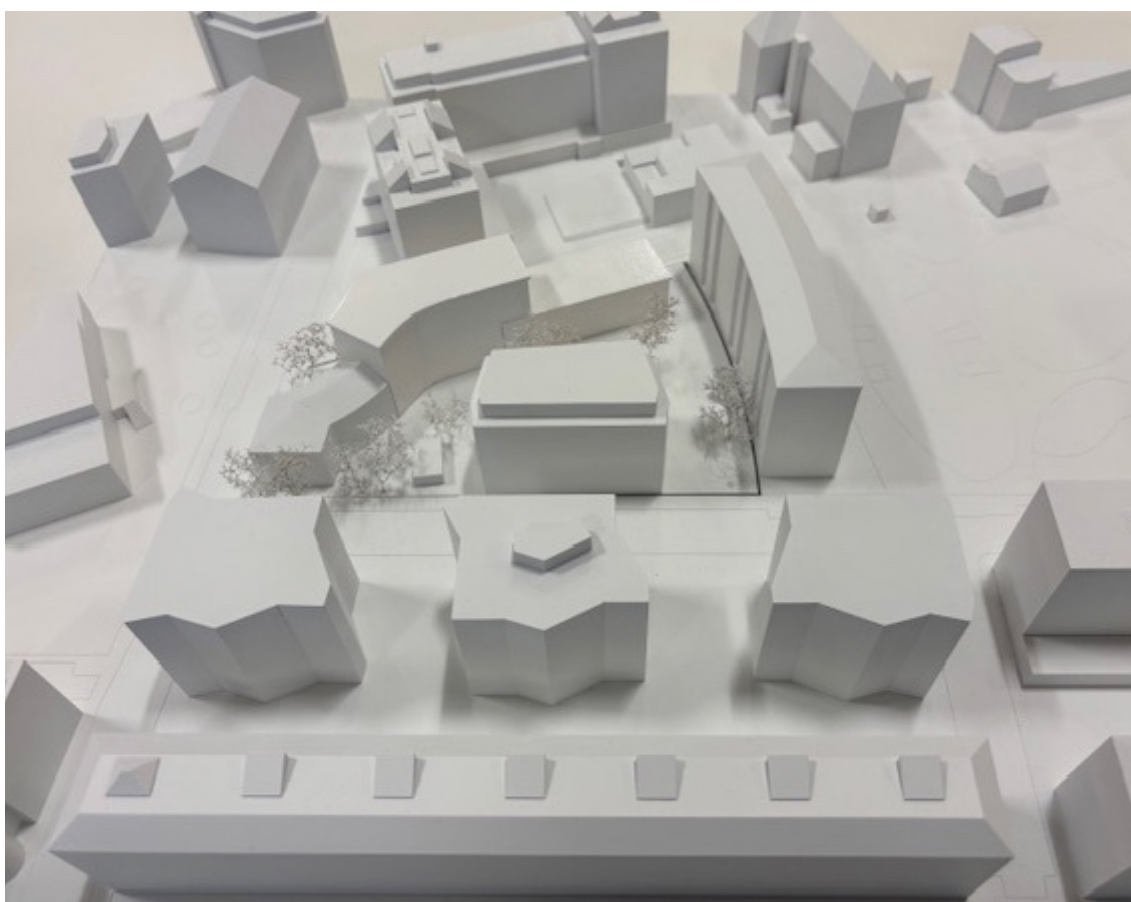
Yves Dreier, Eik Frenzel, Elodie Charrel, Nathan Demont, Marie Walliser

Architecte paysagiste

TERRITOIRES

Besançon, France

Etienne Voiriot, Rémi Projean



En synchronie



Plan de situation i i i i

Convergence de la méthode et du concept

Le projet de réaménagement de la rue Gourgas est un projet de planification qui vise une approche d'urbanisme à principe de "synchronie", qui désigne un processus continu de mise à jour et de réajustement des plans de l'urbanisme. Ce processus est basé sur une approche itérative et collaborative, impliquant les habitants, les professionnels et les décideurs. Le projet vise à créer un environnement urbain plus vivant, plus sûr et plus agréable à vivre, tout en préservant le patrimoine architectural et paysager existant. Les objectifs du projet sont de créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre.

Création d'un quartier résidentiel

Nous sommes le créateur d'un quartier résidentiel, qui vise à créer un environnement urbain plus vivant, plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre.

Pratiques de l'habitat collectif

Il s'agit de créer un habitat collectif qui vise à créer un environnement urbain plus vivant, plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre.

Analyse structurelle

Il s'agit d'analyser la structure existante et de proposer des modifications qui visent à créer un environnement urbain plus vivant, plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre.

L'impact social

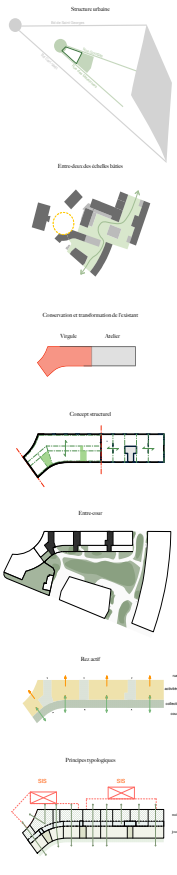
Il s'agit d'évaluer l'impact social du projet et de proposer des mesures qui visent à créer un environnement urbain plus vivant, plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre.

Des typologies de plans

Il s'agit de proposer des typologies de plans qui visent à créer un environnement urbain plus vivant, plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre.

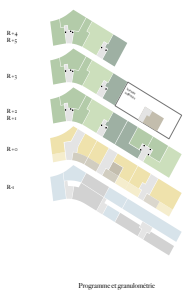
Expression architecturale

Il s'agit d'exprimer l'architecture du projet et de proposer des mesures qui visent à créer un environnement urbain plus vivant, plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre. Le projet vise à créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser la mixité sociale et de créer un environnement urbain plus sûr et plus agréable à vivre.



Axonométrie de contexte

En synchronie



16 CLR Architectes SA
MG associés sàrl architectes paysagiste

Architecte

CLR Architectes SA
Genève, Suisse
Patrick Longchamp

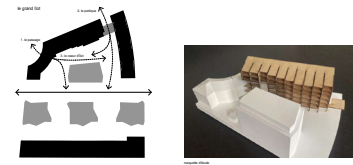
Architecte paysagiste

MG associés sàrl
Vuissens, Suisse
Pablo Gabbey





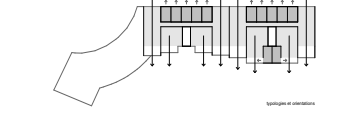
plan masse, éch. 1/500



Le projet s'inscrit à l'échelle du quartier et du grand lot délimité par le boulevard Catinat et la rue Gourgas. Il vise à réorganiser les proportions de l'ensemble de lots et à remettre les lieux de proximité avec le quartier tout en préservant la parcellaire existant. Ce projet de lotissement est conçu pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé. Il combine un point d'appui et permet de structurer le cœur et d'offrir un cadre de vie agréable et sécurisé. Le projet est conçu pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé. Il combine un point d'appui et permet de structurer le cœur et d'offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.

Le projet prévoit une utilisation de trois niveaux, en bois, le long de la rue Gourgas. Un espace commun grand placé sur le balcon de la partie orientale de l'ensemble. Dans la partie est de l'ensemble, un espace commun grand placé sur le balcon de la partie orientale de l'ensemble. Dans la partie est de l'ensemble, un espace commun grand placé sur le balcon de la partie orientale de l'ensemble.

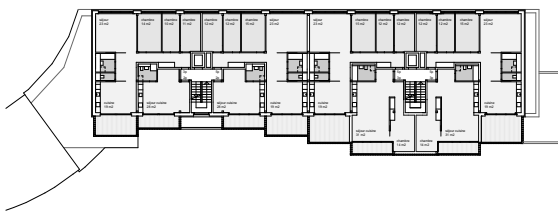
Le concept paysager propose une position claire quant aux caractéristiques des espaces extérieurs, aménageant une œuvre collective paysagère au sein de l'ensemble de logements. Ce projet offre une vision inspirante et vivante, au sein de la diversité des habitats. Cette démarche permet de valoriser les surfaces en pleine terre et d'offrir une intervention de l'aménagement d'un espace qui permette un grand confort et contribue à une expérience enrichissante de la vie. L'aménagement est conçu pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.



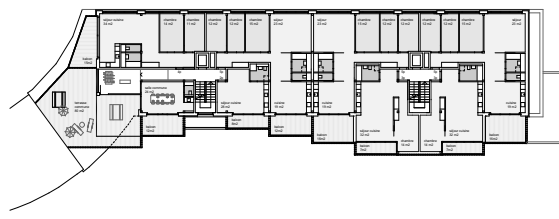
Terrasses
Les surfaces d'activités sont dimensionnées pour accueillir une grande diversité de programmes de quartier en lien direct avec le cœur commun. Les surfaces d'activités sont dimensionnées pour accueillir une grande diversité de programmes de quartier en lien direct avec le cœur commun.

Structure, aménagement extérieur
La construction est basée sur les murs porteurs existants de la partie orientale. Des poteaux verticaux renforcent le façade existante, assurant la stabilité de l'ensemble. Un réseau en béton constitue l'ossature et le gaine principale permettant de valider une structure adaptée. Les fondations existantes, corrigées en fonction des besoins, permettent de garantir la stabilité de l'ensemble.

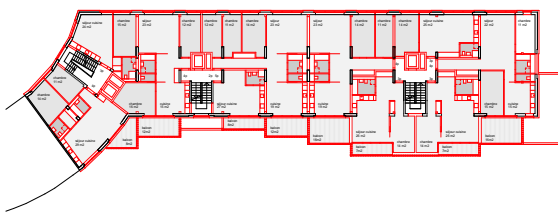
Intégration paysagère
Le projet vise à intégrer les espaces extérieurs dans l'ensemble de l'habitat. Cette démarche permet de valoriser les surfaces en pleine terre et d'offrir une intervention de l'aménagement d'un espace qui permette un grand confort et contribue à une expérience enrichissante de la vie.



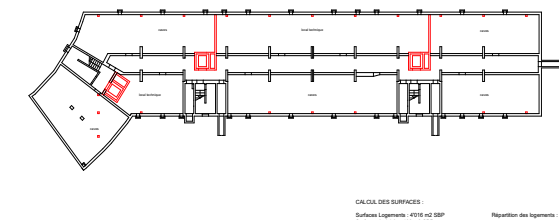
plan 4e et 5e étage, éch. 1/200



plan 3e étage, éch. 1/200



plan 2e et 1er étage, éch. 1/200



plan sous-sol, éch. 1/200

| CALCUL DES SURFACES | |
|---|----------------------------|
| Surface Logement: 4705 m ² SDP | Répartition des logements: |
| Surface Adossée: 482 m ² SDP | 6 x 2 pièces (15%) |
| Total SDP: 5187 m ² | 16 x 3 pièces (31%) |
| Logement: 133 pièces pour 43 logements | 14 x 4 pièces (27%) |
| soit 382 m ² en plus | 11 x 5 pièces (25%) |



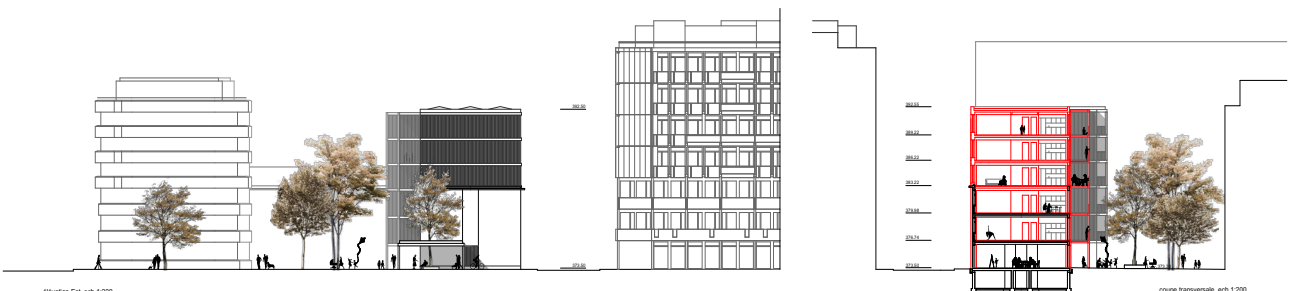
plan rez-de-chaussée, ech 1:200



élévation Sud, ech 1:200



élévation Nord, ech 1:200



élévation Est, ech 1:200

coupe transversale, ech 1:200

PROJETS DU DEGRE 1 RETENUS POUR LE DEGRE 2

- 01 Sujets et Objets d'Architecture Sàrl / En-Dehors Sàrl
- 02 Apaar sàrl / Apaar sàrl
- 15 Sylla Widmann architectes SA / Atelier adr SA
- 17 Costea Missonnier Architectes / Studio Mint

01 Sujets et Objets d'Architecture Sàrl En-Dehors Sàrl

Architecte

Sujets et Objets d'architecture sàrl

Genève, Suisse

Dafni Retzepi, Philippe Buchs, Marine Evrard, Thierry Buache

Architecte paysagiste

En-Dehors sàrl

Lausanne, Suisse

Arnaud Michelet, Romain Legros, Zoé Lefevre





one and the other

"We are much more interested in the principle of addition than in simply replicating what is there with something new. It isn't a question of 'one or the other' but a question of 'one and the other'. That's why what already exists, and what we find in place, no matter what its components may be, is always an enrichment. That is much more important to us than simply building a form."

Anne Lacaton dans «Surplus» Anne Lacaton and Jean-Philippe Vassal in Conversation with Mathieu Wehrner, Réseau Réseau Pequeux, sous la direction de Mickaël Pizani et Florian Heilmeyer, 2012.

CONTEXTE : tissu dense

Le quartier de la Jonction, marqué par une longue tradition d'interactions entre habitat et artisanat, présente un tissu urbain dense et serré. Le site du projet, situé entre la rue Gourgass et la rue des Marchiers, de morphologie de centre d'épaisseur historique et programmatique, à la croisée d'une mixité d'usages et d'une forte présence bâtie, qui jouxte historiquement le quartier de la Jonction.

Le projet d'intégrer dans ce contexte avec un objectif clair : valider l'existant tout en proposant une densification cohérente et ancrée dans les logiques morphologiques urbaines du quartier.

CONCEPT PAYSAGER : un îlot semi-couvert comme matrice

L'îlot du projet Gourgass s'inscrit dans la tradition des îlots semi-couverts du quartier. Cette typologie traverse le temps et constitue un atout à préserver et à renforcer : justifier le choix de conserver la morphologie existante et l'implication du bâtiment. Cette matrice nous a permis de définir : les règles et accessibilité, le degré de porosité, la valeur change des espaces, et surtout l'expérience sensible du cour dans le réseau des espaces semi-couverts qui offre le quartier aux habitants. Ce réseau relie l'habitat au Rhône, en passant par le parc Gourgass, l'église Sainte-Croix et les passages existants : un continuum public dans lequel s'inscrit notre projet.

Note intervention articule deux types de traversées :

- deux passages clairs et généraux entre rue Gourgass et rue des Marchiers
 - des accès plus confidentiels mais traversables, comme celui créé par le site en rez
- La végétation devient un outil de végétation climatique et d'articulation spatiale. Le sol est conçu comme suit :
- gazon extensif, entouré de massifs arbustifs et herbacées indigènes,
 - bandes plantées et noues végétalisées pour la gestion des eaux pluviales,
 - zones plantées claires, des bandes de courbes techniques habituelles liées à la circulation, tout en espace entre ce qui est public et ce qui est pour les locaux.

REZ-DE-CHAUSSEE : cour habitée, poreuse et végétalisée

La périphérie de la cour se déploie comme un filtre plante (stade herbacée et arbustive) qui organise la relation entre rez de chaussée et cour d'été. Cette offre également : abri pour des masses végétales et de petites terrasses, pour créer des respirations et des lieux d'appropriation, notamment pour les artisans. Une zone arborée haute accompagne les passages publics, de part et d'autre jusqu'aux rues Gourgass et des Marchiers.

Le cour d'été se partage en deux ambiances : une moitié libre et ensoleillée, et une moitié canopée, où la diversité d'arbres apporte un jeu d'ombres et de lumières pour les habitants et se vider de la cour au couvert central : une terrasse ombragée propice à la pause et à la rencontre entre locaux.

MORPHOLOGIE ARCHITECTURALE : clarté et continuité

Le projet de planification sur l'emprise du bâtiment existant. Ainsi, il assure la continuité de la densité urbaine sur la Rue Gourgass, en offrant au même temps un espace commun général dans la cour. Grâce au projet paysager qui propose le déplacement des places de parking se trouvent actuellement au rez de chaussée, cette dernière se voit respirer. Son rez-de-chaussée abrite des commerces, de l'artisanat, et les entrées des immeubles de logement, offre des vues transversales vers l'espace vert de la cour.

La proposition se déploie selon une logique hybride, articulant l'existant et le neuf dans une composition claire. Le gabarit général est maintenu dans des contraintes techniques habituelles liées à la circulation, tout en dialogant avec celle d'origine, affirme une lecture contemporaine.

STRATÉGIE STRUCTURELLE : transformation assumée

Plutôt que de partir d'un tabula rasa, le projet propose de conserver la plus grande partie de la structure existante. Cette stratégie permet une réduction drastique des déchets et des émissions de CO₂, tout en valorisant l'énergie grise déjà investie.

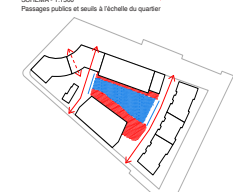
Afin de porter la revitalisation partielle, une nouvelle structure indépendante de l'existant se place à l'intérieur de la façade côté rue Gourgass, et s'étend à l'intérieur côté cour avec les balcons, avant le surcoût de l'existant. Cette approche libère le projet des contraintes techniques habituelles liées à la circulation, tout en facilitant la mise en œuvre de fondations neuves côté Rue Gourgass, dans des conditions optimales.

Les interventions à l'intérieur de l'existant se limitent à l'essentiel : principalement par l'appui de deux ascenseurs aux cages de circulation existantes, et d'un nouveau noyau de distribution - afin de préserver l'intégrité constructive tout en garantissant une adaptation fonctionnelle.

TYPOLOGIES D'HABITAT : habitabilité sobre, généreuse et flexible

Le trame structurelle de l'existant répond naturellement à un usage résidentiel. Elle permet de développer des logements traversants, bien orientés, aux espaces généraux et à la distribution liées à la circulation, tout en facilitant la mise en œuvre de fondations neuves côté Rue Gourgass, dans des conditions optimales.

Un espace central, à la fois distributeur et lieu de vie, structure chaque logement. Les cuisines séparables permettent un usage flexible, en lien direct avec les balcons qui regardent la cour. La répétition régulière des typologies sur plusieurs niveaux permet une grande clarté fonctionnelle et une évolutivité possible.

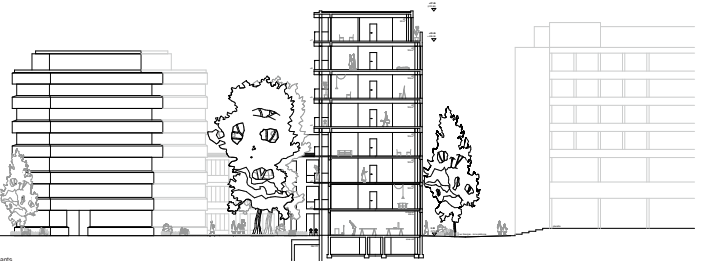


CONTEXTE ET INTENTIONS INITIALES

Notre projet prend appui sur la typologie urbaine singulière de Rue Gourgass, caractérisée par des îlots semi-couverts du début du XX^e siècle - une morphologie encore lisible dans ce secteur de Genève.

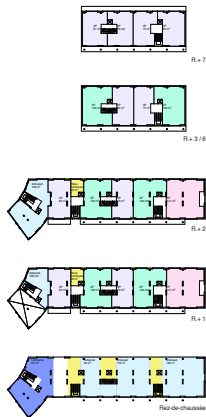
Nous avons axé notre lecture territoriale autour de la notion d'îlot et de sa perméabilité, à travers trois axes principaux :

- 1 Le passage - continuité pédestre dans le tissu urbain
- 2 La cour / dispositifs d'accès et transitions entre espace public et privé
- 3 L'habitabilité des îlots : qualité d'usage des espaces partagés et offre d'espace public et privé.

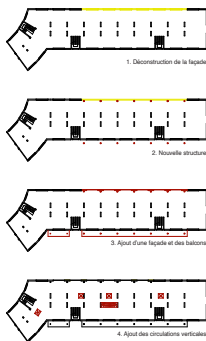


FOUNDAZIONE HBM CAMILLE MARTIN - MEP
DECONSTRUCTION, RECONSTRUCTION ET REAMENAGEMENTS DES ESPACES EXTÉRIEURS
ENSEMBLE RUE GOURGASS 23-25 AVENUE SAINTE-CLOTILDE

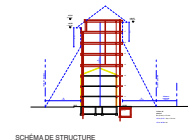
SUJETS OBJETS / EN-DEHORS



SCHEMAS TYPOLOGIQUES - 1/500



SCHEMAS D'INTERVENTION DANS L'EXISTANT - 1/500



SCHEMA DE STRUCTURE



VUE 2 - Cour pour les usages épis et périphérie habitée par les artisans
La cour est traversable mais intime

PROGRAMME - continuité d'usages

Le rez-de-chaussée accueille des activités artisanales tournées vers le quartier. Sur la place qui donne au croisement de la Rue Gourgas avec l'avenue de Sainte-Clotilde, un programme à vocation publique comme un café ou un restaurant, vient renforcer l'interface urbaine en prenant le rôle de pivot. Les ateliers travaillés permettent une accessibilité depuis la rue et peuvent s'étendre jusqu'à la cour à travers des espaces extérieurs plus intimes.

ENVIRONNEMENT - transformation durable

Le projet génère un impact environnemental très réduit, avec :

- une économie de 150 % d'énergie primaire non renouvelable,
 - une réduction de 150 % des émissions de CO₂ comparé à une construction neuve.
- Il s'inscrit ainsi dans une logique d'économie circulaire appliquée au bâti, en conciliant transformation, réhabilitation et réemploi.

CONCLUSION - pragmatisme structurel et générosité d'usage

Le projet propose une vision réaliste et responsable du fait de bâtir :

- Une architecture sobre et précise, capable d'évoluer
- Une densification fine, respectueuse du tissu existant
- Et surtout, des espaces de vie généreux, lumineux, travaillés, au service des habitants et

FOUNDAISON HBM CAMILLE MARTIN - MEP
DECONSTRUCTION, RECONSTRUCTION ET REAMENAGEMENTS DES ESPACES EXTERIEURS
ENSEMBLE RUE GOURGAS 23-25, AVENUE SAINTE-CLOTILDE



ELEVATION - 1/200
Rue Gourgas

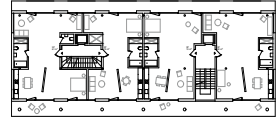


PLAN REZ-DE-CHAUSSEE - 1/200

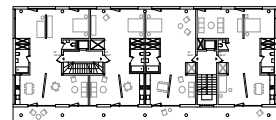
- LEGENDE**
- Seul des menuiseries Cur
 - Seul des menuiseries Claret
 - Seul Sainte-Clotilde
 - Seul rue de Gourgas
 - Couvert pour la cour
 - Seul terrasse
 - Toi-tille continue
 - Se Structure aéra
 - Pe Permeabilité
 - Q Garantie rédur
 - Q Garantie isolant
 - Ap Aéro acoustique
 - Seul sur givre
 - Revêtement minéral perméable
 - Drainée
 - Arbres arborés existants
 - Arbres arborés nouveaux
 - Structure active basse (mosses, arbustes)



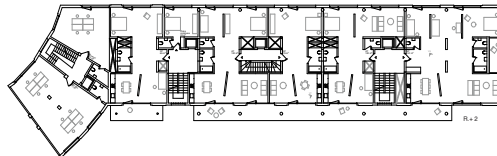
VUE 6 espace d'entrée et de distribution générale



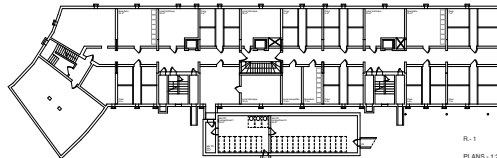
R+7



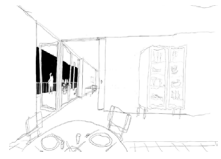
R+3/6



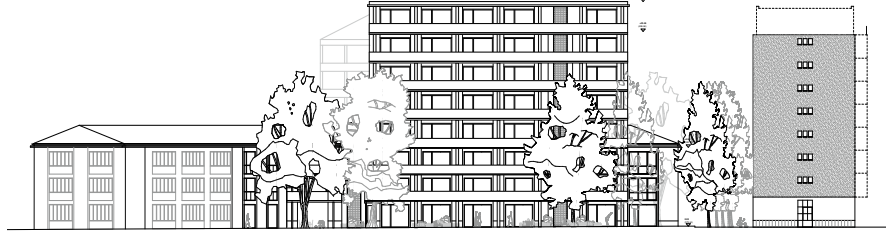
R+2



R+1



VUE 7 connexion visuelle de la cuisine avec le balcon



ELEVATION - 1/200
Le nouveau bâtiment depuis la cour

SUJETS OBJETS / EN-DEHORS

02 Apaar sàrl Apaar sàrl

Architecte

Apaar sàrl

Genève, Suisse

Raphaël Niogret, Jérémie Jobin, Jonathan Bello, Thomas Bolliger, Clément Perron,
Alexandre Huni, Mattéo Loirot

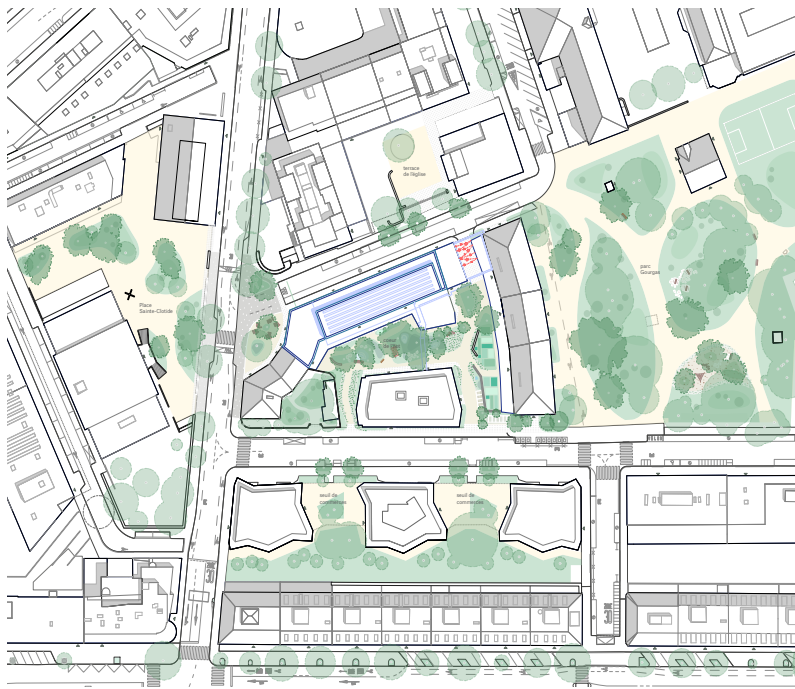
Architecte paysagiste

Apaar sàrl

Genève, Suisse

Nathalie Monge, Séraphin Hirtz, Marissa Eichenberger





La forme bâtie accompagne l'espace public et forme un microcosme intérieur
Plan masse - 1/500

microcosmes Ici, l'habitat se fait fluide et travaillant, il relie les dedans et le dehors, le collectif et l'intime.



L'îlot Gourgas densifié en coopération avec le voisin
Vue d'axe

Créer des relations urbaines
Aménagement

L'animation de l'îlot s'appuie sur la forme bâtie existante des anciens ateliers, dont la morphologie linéaire, articulée et profondément encastrée dans le tissu du quartier, constitue une trame précieuse à compléter. Ce volume long et étendu agit comme une pièce d'articulation stratégique entre différents entités morphologiques – fronts urbains, îlots bâtis et parcellaires des séquences urbaines existantes.

Sur ses façades extérieures, le bâtiment affirme une présence urbaine bâtie, marquée par un rythme horizontal continu, hérité de son passé artisanal. Cette frontalité constructive capte l'espace public, accompagne les parcours piétons et qualifie les usages du quartier.

À l'intérieur, l'édifice de l'îlot offre un monde plus domestique et intime. Un système de passages de proximité marquent et de sorte, le bâtisse permet de dépasser un jardin individuel, ouvert d'usage partagé et de caractéristiques similaires. Ce dispositif spatial permet l'émancipation d'un tissu de microcosmes, au cœur d'espaces d'appropriation douce, formes d'habitat collectives et sans de proximité.

Densifier sans effacer
Bât

Le projet propose une densification mesurée et contextualisée, en s'appuyant sur la structure existante du bâtiment des anciens ateliers. Ce volume linéaire, rythmé par de grandes baies et une trame régulière de travées, constitue un support architectural robuste, capable d'accueillir de nouvelles couches bâties sans rupture formelle ni urbaine.

La stratégie consiste en une surélévation en strates filiformes successives. Des niveaux sont ajoutés sur l'ensemble du bâtiment, accompagnés d'un effort d'ouverture en retrait, qui permet une lecture claire du couronnement et une forme migratoire dans le tissu environnant. Cette intervention renforce les qualités originales du bâtiment tout en augmentant la mixité résidentielle.

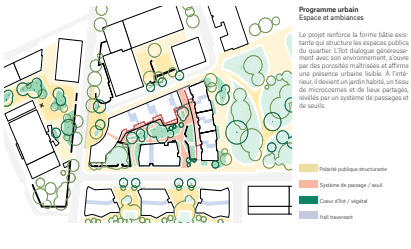
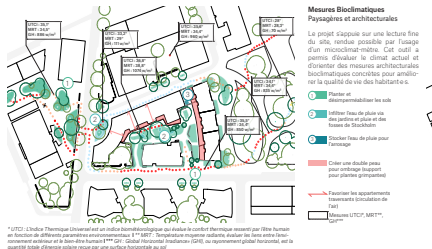
Par ailleurs, la densification s'organise à l'échelle de la parcelle, en lien avec son contexte existant. Un pilon en attente est prévu côté rue pour offrir une visibilité accrue et faciliter le partage de son espace public. Ce dispositif permet de contribuer à la fabrication progressive d'une forme urbaine cohésive.

Inscrire l'intime dans la ville
Caractère

L'îlot cherche à préserver de l'intimité, tout en assurant une continuité relationnelle avec le quartier. Il s'organise autour d'un équilibre subtil entre ouverture urbaine et espaces intérieurs, entre présence publique et ambiance domestique.

La progression du public vers le privé se traduit par un jeu de hauteurs, d'ouvertures, de passages et de courtes distances. Ces espaces collectifs et les aires plus intimes. Ces hauteurs bâties, présentes le long des façades, accompagnent les usages quotidiens, les rythmes d'intimité et les formes de voisinage.

Cette offre de logements de volume bâti est proposée, non comme un simple ajout de nouvelles formes d'habitabilité. Ces extensions accueillent des groupes de logements à caractère progressivement – surtout d'usage intermédiaire – à vivre, à insérer, à partager. Ils deviennent des supports concrets pour des pratiques collectives, des lieux de vie durables.



L'îlot Gourgas densifié en attente de la coopération du voisin
Point de vue de la Place Sainte-Clotilde



Cœur d'îlot vivant et vélocité
Point de vue de la cour intérieure



Fondation HBM Camille Martin - MEP - Déconstruction reconstruction ensemble Gourgas Sainte-Clotilde



Le cœur d'été et ses microcosmes
Plan du rez-de-chaussée - 1/200

Valoriser une construction existante
Réamplifier

Traditionnel français, c'est offrir la possibilité d'habiter un lieu porteur d'histoire. La réhabilitation de cet ensemble de logements permet de préserver une mémoire architecturale et sociale, tout en apportant une qualité sociale et matérielle singulière. Le projet s'appuie sur une logique de continuité constructive. La trame structurale existante, basée sur un système de pilotis de hauteur 3,40 m et de nombreux poteaux, permet de reprendre aisément les charges verticales par la surélévation projetée.

Habiter la structure existante
La structure dans le logement

Le projet développe une diversité typologique en réponse à une pluralité de modes de vie. Majoritairement favorisant les logements bénéficiant d'une double orientation, d'une ventilation naturelle et d'un confort thermique. La structure existante, avec sa trame régulière - poteaux, poteaux, murs poteaux - est directement intégrée à la spatialité intérieure : elle structure les volumes, définit les séquences et devient un élément sculptural, visible, valorisé.

Moduler son logement au fil des saisons
La cuisine au centre du logement

Au cœur de chaque logement, la cuisine occupe une position centrale, à la fois spatiale et symbolique. Néanmoins le pavement extérieur, elle dispose d'un véritable plan domestique. Cette configuration permet une circulation fluide entre les différentes pièces et favorise une appropriation flexible de l'espace.

Grâce à sa disposition transversale, les habitants peuvent orienter leurs usages selon les moments de la journée ou les saisons : côté sud pour capter la lumière et la chaleur en hiver, côté nord pour rechercher l'ombre et la fraîcheur en été.

Ce dispositif permet d'habiter le logement de manière dynamique. Les pièces changent de fonction selon les besoins : chambre, bureau, atelier de méditation... Les parcours sont courts, les sols sont qualifiés, les usages évolutifs. En intégrant la fonctionnalité à l'échelle du plan, le projet propose un habitat simple, évolutif et sans, qui ne devrait finalement servir à autre chose qu'à se poser, comment habiter.

| Surface brute de plancher (SBP en m²) | |
|---------------------------------------|------|
| Volume 13 | 4000 |
| Volume 14 | 4000 |
| Volume 15 | 4000 |
| Volume 16 | 4000 |
| Volume 17 | 4000 |
| Volume 18 | 4000 |
| Volume 19 | 4000 |
| Volume 20 | 4000 |
| Volume 21 | 4000 |
| Volume 22 | 4000 |
| Volume 23 | 4000 |
| Volume 24 | 4000 |
| Volume 25 | 4000 |
| Volume 26 | 4000 |
| Volume 27 | 4000 |
| Volume 28 | 4000 |
| Volume 29 | 4000 |
| Volume 30 | 4000 |
| Volume 31 | 4000 |
| Volume 32 | 4000 |
| Volume 33 | 4000 |
| Volume 34 | 4000 |
| Volume 35 | 4000 |
| Volume 36 | 4000 |
| Volume 37 | 4000 |
| Volume 38 | 4000 |
| Volume 39 | 4000 |
| Volume 40 | 4000 |
| Volume 41 | 4000 |
| Volume 42 | 4000 |
| Volume 43 | 4000 |
| Volume 44 | 4000 |
| Volume 45 | 4000 |
| Volume 46 | 4000 |
| Volume 47 | 4000 |
| Volume 48 | 4000 |
| Volume 49 | 4000 |
| Volume 50 | 4000 |
| Volume 51 | 4000 |
| Volume 52 | 4000 |
| Volume 53 | 4000 |
| Volume 54 | 4000 |
| Volume 55 | 4000 |
| Volume 56 | 4000 |
| Volume 57 | 4000 |
| Volume 58 | 4000 |
| Volume 59 | 4000 |
| Volume 60 | 4000 |
| Volume 61 | 4000 |
| Volume 62 | 4000 |
| Volume 63 | 4000 |
| Volume 64 | 4000 |
| Volume 65 | 4000 |
| Volume 66 | 4000 |
| Volume 67 | 4000 |
| Volume 68 | 4000 |
| Volume 69 | 4000 |
| Volume 70 | 4000 |
| Volume 71 | 4000 |
| Volume 72 | 4000 |
| Volume 73 | 4000 |
| Volume 74 | 4000 |
| Volume 75 | 4000 |
| Volume 76 | 4000 |
| Volume 77 | 4000 |
| Volume 78 | 4000 |
| Volume 79 | 4000 |
| Volume 80 | 4000 |
| Volume 81 | 4000 |
| Volume 82 | 4000 |
| Volume 83 | 4000 |
| Volume 84 | 4000 |
| Volume 85 | 4000 |
| Volume 86 | 4000 |
| Volume 87 | 4000 |
| Volume 88 | 4000 |
| Volume 89 | 4000 |
| Volume 90 | 4000 |
| Volume 91 | 4000 |
| Volume 92 | 4000 |
| Volume 93 | 4000 |
| Volume 94 | 4000 |
| Volume 95 | 4000 |
| Volume 96 | 4000 |
| Volume 97 | 4000 |
| Volume 98 | 4000 |
| Volume 99 | 4000 |
| Volume 100 | 4000 |

| Appartements | |
|--------------|----|
| Volume 13 | 40 |
| Volume 14 | 40 |
| Volume 15 | 40 |
| Volume 16 | 40 |
| Volume 17 | 40 |
| Volume 18 | 40 |
| Volume 19 | 40 |
| Volume 20 | 40 |
| Volume 21 | 40 |
| Volume 22 | 40 |
| Volume 23 | 40 |
| Volume 24 | 40 |
| Volume 25 | 40 |
| Volume 26 | 40 |
| Volume 27 | 40 |
| Volume 28 | 40 |
| Volume 29 | 40 |
| Volume 30 | 40 |
| Volume 31 | 40 |
| Volume 32 | 40 |
| Volume 33 | 40 |
| Volume 34 | 40 |
| Volume 35 | 40 |
| Volume 36 | 40 |
| Volume 37 | 40 |
| Volume 38 | 40 |
| Volume 39 | 40 |
| Volume 40 | 40 |
| Volume 41 | 40 |
| Volume 42 | 40 |
| Volume 43 | 40 |
| Volume 44 | 40 |
| Volume 45 | 40 |
| Volume 46 | 40 |
| Volume 47 | 40 |
| Volume 48 | 40 |
| Volume 49 | 40 |
| Volume 50 | 40 |
| Volume 51 | 40 |
| Volume 52 | 40 |
| Volume 53 | 40 |
| Volume 54 | 40 |
| Volume 55 | 40 |
| Volume 56 | 40 |
| Volume 57 | 40 |
| Volume 58 | 40 |
| Volume 59 | 40 |
| Volume 60 | 40 |
| Volume 61 | 40 |
| Volume 62 | 40 |
| Volume 63 | 40 |
| Volume 64 | 40 |
| Volume 65 | 40 |
| Volume 66 | 40 |
| Volume 67 | 40 |
| Volume 68 | 40 |
| Volume 69 | 40 |
| Volume 70 | 40 |
| Volume 71 | 40 |
| Volume 72 | 40 |
| Volume 73 | 40 |
| Volume 74 | 40 |
| Volume 75 | 40 |
| Volume 76 | 40 |
| Volume 77 | 40 |
| Volume 78 | 40 |
| Volume 79 | 40 |
| Volume 80 | 40 |
| Volume 81 | 40 |
| Volume 82 | 40 |
| Volume 83 | 40 |
| Volume 84 | 40 |
| Volume 85 | 40 |
| Volume 86 | 40 |
| Volume 87 | 40 |
| Volume 88 | 40 |
| Volume 89 | 40 |
| Volume 90 | 40 |
| Volume 91 | 40 |
| Volume 92 | 40 |
| Volume 93 | 40 |
| Volume 94 | 40 |
| Volume 95 | 40 |
| Volume 96 | 40 |
| Volume 97 | 40 |
| Volume 98 | 40 |
| Volume 99 | 40 |
| Volume 100 | 40 |

Ratio d'usage - 1/30 000



Schéma de répartition typologique

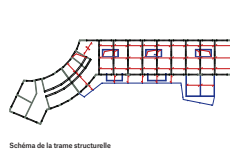
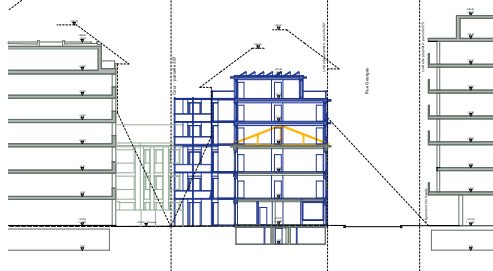


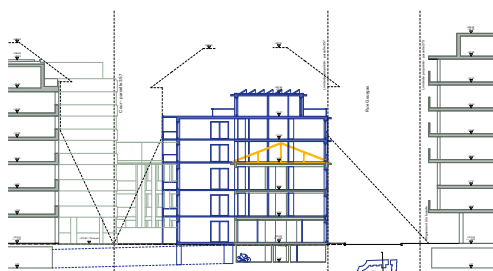
Schéma de la trame structurale



Réemploi et valorisation de l'existant dans l'habitat
Vue intérieure du logement



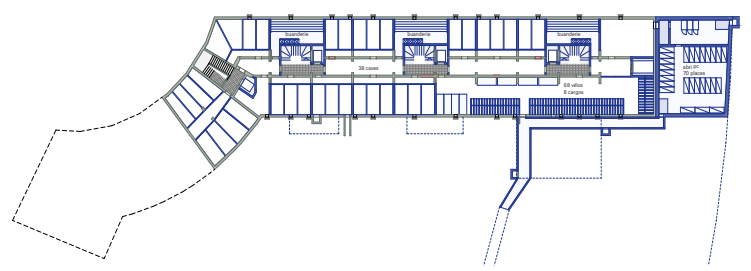
Gabarit au droit du petit redent
Coupes BB - 1/200



Gabarit au droit du grand redent
Coupes CC - 1/200



Typologie structure, usages ouverts
Plan des sous-sols - 1/200



Mise en relation fonctionnelle des sous-sols
Plan des sous-sols - 1/200

15 Sylla Widmann architectes SA
Atelier adr SA

Architecte

Sylla Widmann architectes

Genève, Suisse

Arnaud Beetschen, Marco Malgarini, Grégoire Herzig, Samsara Valentini, Constance Favre, Yves Beetschen, Kristina Sylla Widmann, Marc Widmann

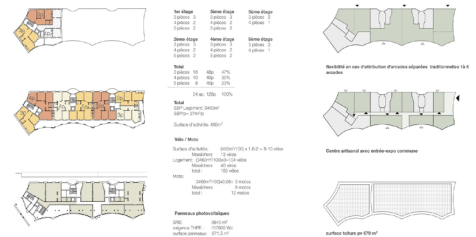
Architecte paysagiste

Atelier adr SA

Genève, Suisse

Greg Bussien, Loic George





Fondation HBM Camille Martin - MEP - Déconstruction reconstruction ensemble Gourgas Sainte-Clotilde

sylla widmann architectes - atelier adr

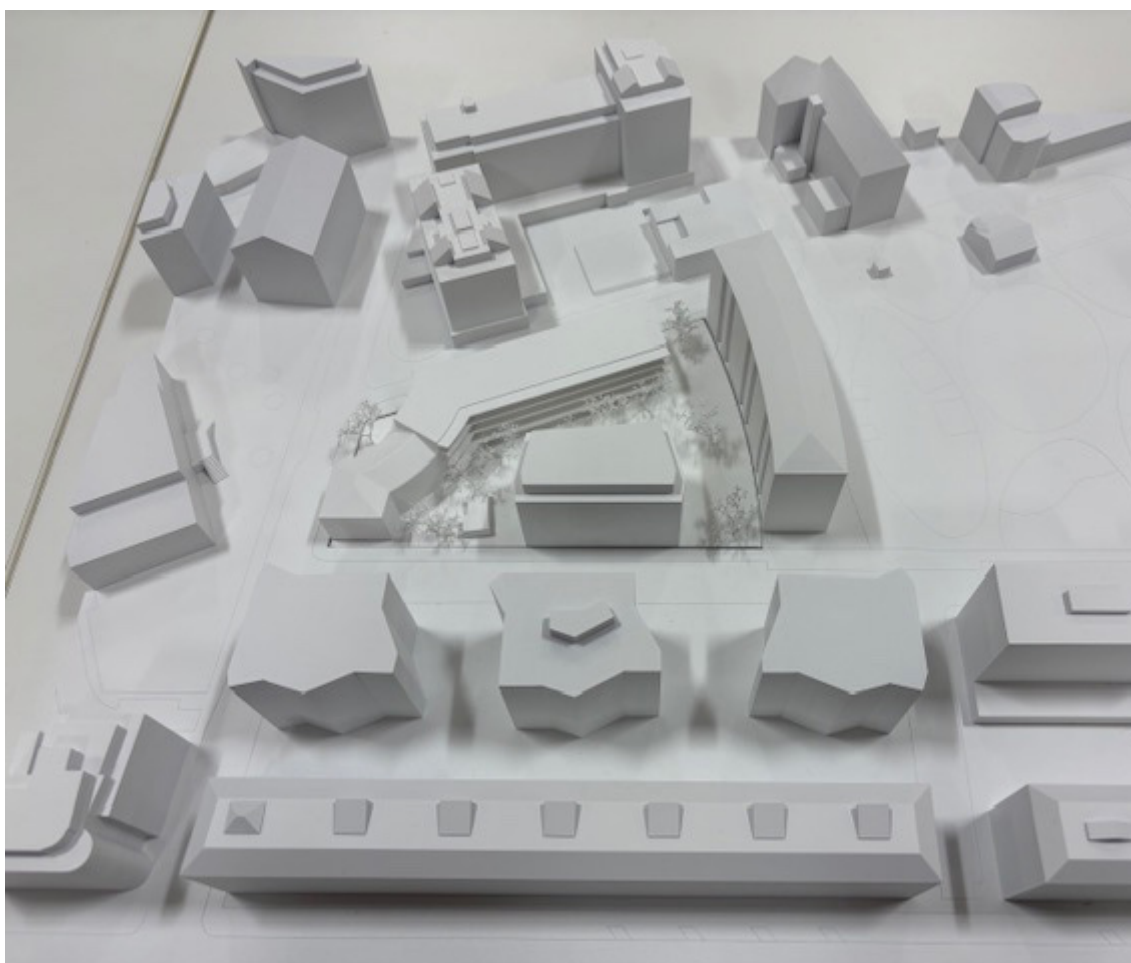
17 Costea Missonnier Architectes Studio Mint

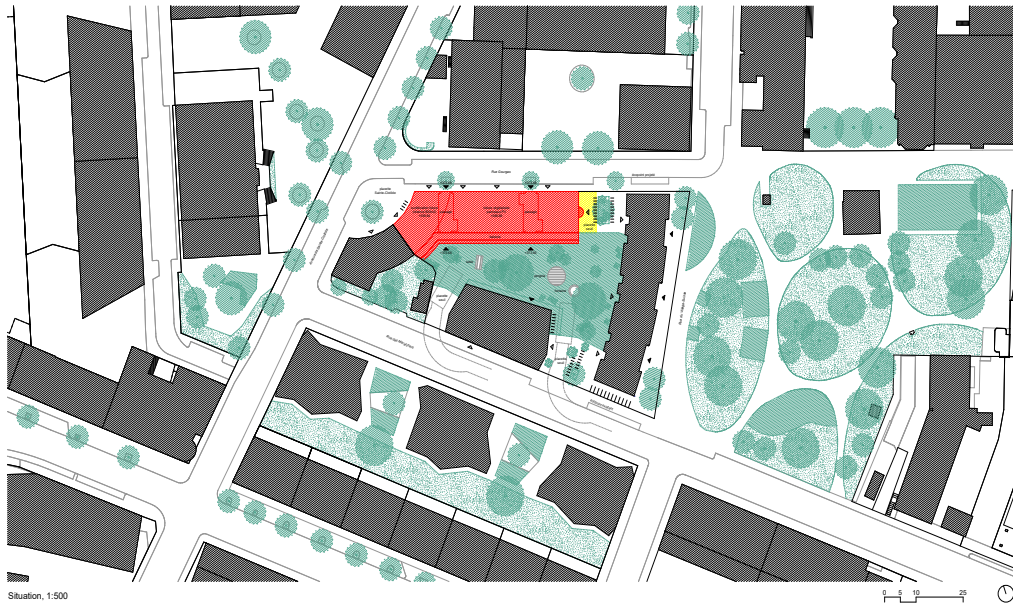
Architecte

Costea Missonnier Architectes
Lausanne, Suisse
Cristina Costea, Jean-Noël Missonnier

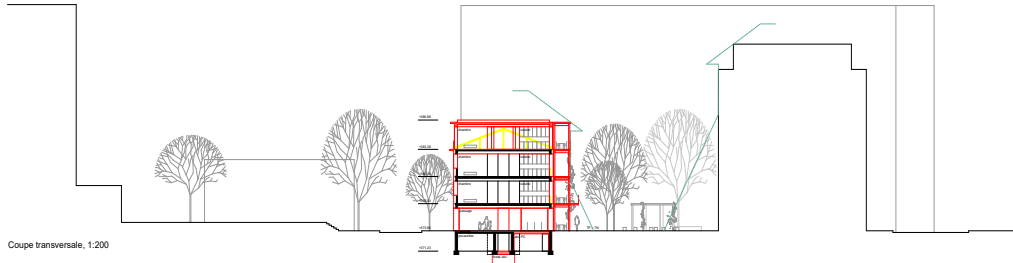
Architecte paysagiste

Studio Mint
Carouge, Suisse
Marion Festal, Thomas Boyer, Quentin Baud

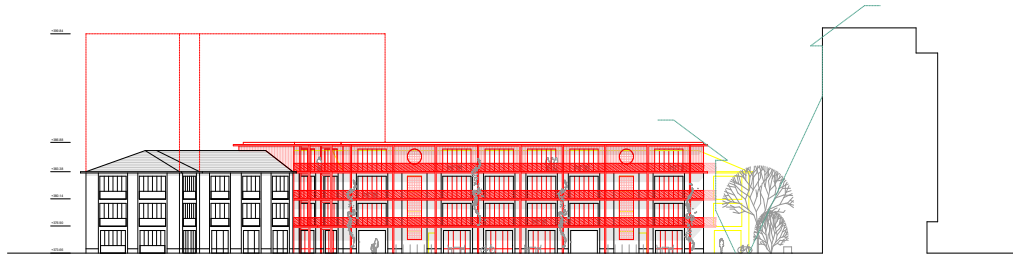




Situation, 1:500



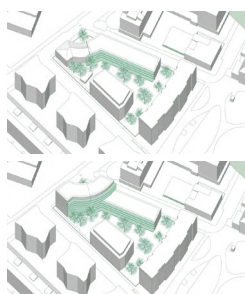
Coupe transversale, 1:200



Élévation sud, 1:200



Élévation nord, 1:200



Lecture du contexte urbain
Le site fait partie d'un quartier populaire et hétérogène, à caractère mixte, où l'on observe une volonté d'ouverture, de perméabilisation et de réorganisation progressive des cours d'îlots. Cette tendance ouvre des lignes alternatives de mobilité douce, offrant au passant la possibilité de se déplacer en diagonale dans le quartier, et de découvrir au fur et à mesure des passages et des jardins publics ou semi-publics. Le projet paysager s'inscrit dans cette tendance et propose la création d'un cour d'îlot sans-parcours, dont le thème paysager est la fraîcheur.

Chape de projet
Deux variantes de projet ont été comparées. La première est celle des recherches en atelier, ignorant le bâtiment existant et modifiant les gabarits existants selon la LCI. Les solutions obtenues sont à l'image de nouveaux immeubles de la Rue des Marchands, avec la dimension du volume bâti en deux parties devant être liées avec le foyer Georges Williams au nord et permettant des vues plus lointaines et des variations multiples pour les logements. La deuxième variante est la surélévation du bâtiment existant, dont les qualités (écologiques, économiques, urbaines et typologiques) ont été plus commercialisées.

Valeurs de collaboration avec H2O alternatives
Le bâtiment existant surélevé d'un étage (R+2) entretient un rapport agréable avec les bâtiments voisins plus hauts, apportant un certain équilibre à l'îlot et conférant une échelle domestique à la cour. Le volume est recouvert d'une terre à son extrémité est, ménageant ainsi le rapport avec la barre BB88. Les passages urbains proposés au rez-de-chaussée participent au réseau de mobilité douce du quartier et constituent en même temps des espaces de transition public-privé pour les entrées des logements.

Dans une vision à plus long terme, une surélévation supplémentaire jusqu'à R+7 est possible dans la partie arrondie côté Sainte-Cécile avec le renforcement des fondations. Cette surélévation constituerait une réserve foncière d'environ 800 m², offrant la possibilité de temporiser et d'attendre une meilleure collaboration avec le propriétaire de la parcelle 042.

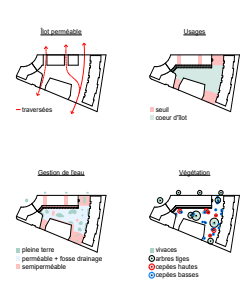
Aménagements extérieurs
Le projet paysager vise à créer un cour d'îlot à fort potentiel d'appropriation, tant pour les habitants que pour les usagers des activités situées en ré-occupation. Tandis que les pieds de façade sont traités en béton de qualité afin de garantir confort d'usage et fluidité des circulations, le reste du cour d'îlot est conçu et sol stabilisé, permis de planter.

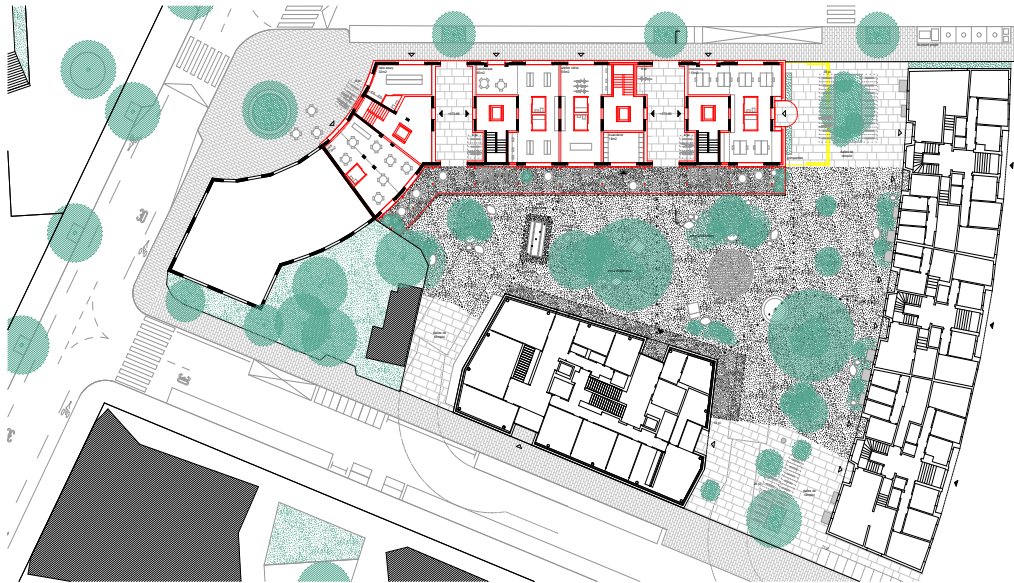
Divers équipements (bancs communs, perrons, fontaines) structurent des sous-espaces, favorisant les rencontres et travail de vivre-ensemble. La composition du sol et du sous-sol a été pensée pour permettre l'absorption et le stockage des eaux de ruissellement. Les surfaces seront stabilisées naturellement aux arbres et copées actives. La gestion intégrée des eaux, conjuguée à la présence végétale et à la couleur architecturale, contribue à la création d'un îlot de fraîcheur.

Ce type d'espace semi-privé, à la fois ouvert et maîtrisé se distingue véritablement de l'aménagement et des équipements du parc Georges, qu'il vise compléter. Le projet s'inscrit dans la continuité des démarches de désaménagement déjà engagées dans le quartier (CMI Cas-Vogt, Rue des Marchands, micro-îlot Yvonne Stie).

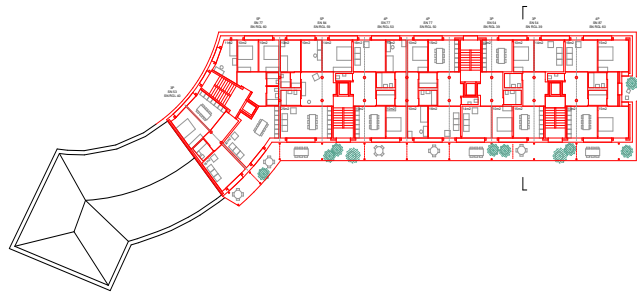
La transition entre l'espace public de la rue et le cour d'îlot est marquée par de petites placettes-seuil accueillant le stationnement vélos et réalisées en dalles de réemploi, dont le dessin fragmenté intègre des poches plantées de vivaces et de copées actives. Cette composition confère à l'espace une échelle humaine et domestique, affirmant la transition entre espace public et privé.

Une proposition est également faite pour planter des arbres au port buissonné le long de la Rue Georges. Leur implantation, en dialogue avec les socles aux bâtiments, implique également le déplacement du réseau électrique. Les réseaux principaux étant situés sur le trottoir opposé. Il est également proposé de positionner le nouveau écoparc sur la Rue Georges, en bordure du périmètre du bâtiment BB88, la présence du réseau de chauffage thermique empêchant l'installation de l'écoparc le long de la Rue des Marchands.

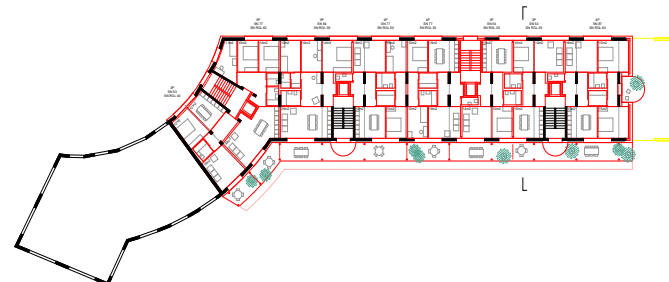




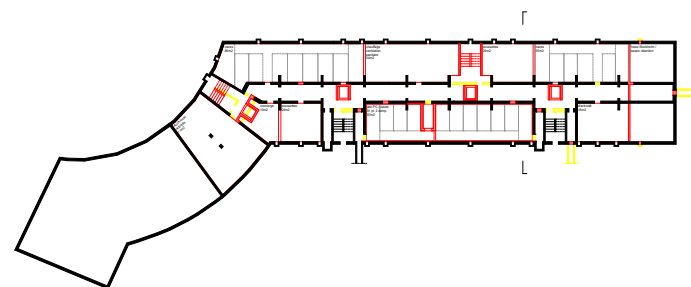
Rez-de-chaussée, 1,200
SBP logements 170m², SBP Activités 415m²



Étage surélévation, 1,200
SBP logements 745m²



Étages transformation, 1,200
SBP logements 745m²

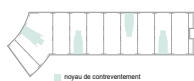


Sous-sol, 1,200

Structure (collaboration avec T Ingénieurs)

L'expertise structurelle du bâtiment existant surélevé a été approfondie, d'une part pour vérifier les renforcements structurels nécessaires et d'autre part pour vérifier les coûts en optimisation avec une construction neuve. Le résultat de l'étude est favorable au maintien du bâtiment. Ce sont des renforcements structurels simples et intégrés au projet architectural sont suffisants.

La stabilisation aux efforts horizontaux est réalisée par la solidification du joint de dilatation et la création de nouvelles cages d'escaliers. Des renforcements ponctuels des dalles sont réalisés pour améliorer les descentes de charges. Au niveau des fondations les calculs ont été optimisés avec l'insertion des tirants d'assise.



noyau de contreventement

Selon nos analyses une surélévation d'un étage (en bois ou en métal) est possible avec un coût d'environ 50% moins élevé qu'une construction entièrement neuve. En termes d'énergie grâce le maintien du bâtiment existant permet d'économiser 22 tonnes de CO₂, représentant une réduction de 75% par rapport à une construction neuve.

Typologie

Au rez-de-chaussée les entrées des logements sont accessibles depuis les passages favorables qui constituent des axes de passage publics de la rue et de proximité des logements. Les passages incluent les boîtes aux lettres et le stationnement vélos, constituant également des lieux de sociabilité entre voisins. Les surfaces d'activités (415 m² SBP) complètent le rapport et sont accessibles depuis la rue. En fonction de leur programmation ces locaux peuvent être profités des terrasses couvertes côté cour.

La typologie des étages transformés est obtenue par l'insertion de quatre accueils et deux cages d'escaliers desservant au total 24 logements transformés (2425 m² SBP et 26 m² pièces). Les locaux sanitaires sont placés entre les lames verticales en béton armé. L'objectif est de créer des entrées et d'être plus propice pour le passage des gaires techniques. La singularité des logements obtenus se trouve au niveau des halls d'entrée réalisés en acier les lames de béton existantes comme des œuvres d'art, des témoins de l'évolution du bâtiment et des habitations de matière brute. Des grands miroirs combinés avec les miroirs sanitaires complètent les surfaces des chambres. La majorité des pièces sont découpées et les aléas peuvent également servir de chambres. Des balcons sont ajoutés sur toute la longueur de la façade côté cour.

L'étage de la surélévation suit la même organisation typologique, les lames de béton laissent place à des pontons ronds. Le sous-sol comprend l'abri PC, les locaux techniques, les caves, les locaux poussettes ainsi qu'un espace de stockage pour les locaux d'activités.

Modularité et mixité

L'immeuble existant est traité par l'intérieur avec la mise de ses modérateurs et de sa matérialité en objet minimal coloré. L'enveloppe de la surélévation est réalisée en bois plat. Le concept existant est conservé afin de maintenir l'harmonie avec l'immeuble mixte et permettant de placer le volume de la surélévation dans un second plan de lecture, tel la culture visuelle. Enfin, les nouveaux volumes sont réalisés avec une structure indépendante en acier sur laquelle sont posés des dalles en béton ou des caissons en acier de remplissage.

